

L'année 2018 a été une année structurante pour le mouvement de l'énergie citoyenne, dont la famille s'agrandit de jour en jour. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : plus de 10 000 actionnaires citoyens s'engagent déjà pour une transition énergétique locale, à travers près de 300 projets en exploitation et en développement, qui ont produit 165 GWh en 2018.

Nous récoltons les fruits d'une année 2017 qui avait été marquée par la reconnaissance et la grandissante notoriété de notre modèle de transition énergétique. Que retenir alors de 2018 ? Si regarder dans le rétroviseur n'est pas évident, tant les développements que nous menons s'étalent dans le temps, et ne portent pas toujours leurs fruits à court-terme, 2018 a été une année qui marquera sans aucun doute un tournant dans le développement de notre mouvement.

Tour d'horizon de ces petits changements si structurants

Nous pourrions commencer par des changements statutaires, à priori anodins, adoptés lors de l'Assemblée générale de juin 2018. Notre mouvement a acté la reconnaissance d'un échelon stratégique dans sa gouvernance : celui des réseaux régionaux (RR). Deux principes ont été validés, celui de la *double adhésion* et celui de la *création d'un collège dédié*. En parallèle, c'est sans doute l'étoffement de l'équipe d'animation régionale qui sautera le plus au yeux avec 18 animateurs régionaux partout en France. Notre cap reste de couvrir l'ensemble des régions d'un réseau régional d'ici 2020, en collaboration étroite avec l'ADEME et les Conseils régionaux.

Cette équipe de terrain, proche des porteurs de projets et des acteurs territoriaux, a plus que jamais besoin d'une équipe nationale capable de mettre en musique les importants travaux de mutualisation et de coordonner ce "réseaux de réseaux". Cette reconnaissance du rôle pivot d'EPA comme tête de réseau - et la mise en place de moyens humains adaptés en face - a été de première importance en 2018. Le renforcement de l'animation nationale a permis très concrètement la mise en place des premières briques de l'Observatoire de l'Energie Citoyenne, l'étoffement de l'Espace Adhérent, le déploiement de partenariats (comme celui des projections Après-Demain) et le lancement d'ateliers thématiques. L'outillage méthodologique des projets en forme de « grappes photovoltaïques », enjeu identifié dès 2017, se poursuit également avec des pistes de mutualisation en cours avec le réseau Centrales Villageoises. La construction d'une meilleure complémentarité de service entre les RR et le mouvement national est donc une vraie bonne nouvelle pour les porteurs de projets, qui peuvent ainsi bénéficier d'accompagnateurs de terrain appuyés par une équipe choc de "mutualisateurs".

Ce changement d'échelle n'aurait pas été possible sans le soutien renouvelé de l'ADEME, avec laquelle nous avons signé une convention triennale. Sa confiance est aujourd'hui complétée par des fondations d'horizons variés avec lesquelles nous travaillons pour compléter ces financements publics. Les cotisations, formations et prestations nous sont



également nécessaires pour mener à bien toutes nos actions et faire grandir l'autonomie de nos structures.

2018 a été une année importante pour le renouvellement des instances de gouvernance de notre association. La mise en place d'une co-présidence et l'arrivée de nouvelles énergies au sein du Conseil d'administration nous a donné les moyens de porter toutes les réflexions stratégiques nécessaire à la mise en cohérence de nos objectifs, nos moyens et nos valeurs.

Nous sommes donc convaincus que les effets de ces changements sont déjà perceptibles pour les porteurs de projets et qu'ils ne feront que s'amplifier pour nos membres en 2019. Ces chantiers structurants vont nous permettre de changer d'échelle - nous ne nous contenterons pas d'une présence anecdotique dans cette transition énergétique, dont de nombreuses pages restent à écrire.

Le chemin de la transition énergétique est sinueux et arpenté. Restons en alerte.

En 2018 nous sommes restés en alerte et actifs sur notre travail de plaidoyer, que nous menons en collaboration avec nos partenaires du Collectif pour l'énergie citoyenne. La loi de 2015, la mise en place des bonus participatifs, entre autres, représentent de belles victoires mais les "barrières à l'entrée" demeurent nombreuses pour les acteurs non-professionnels de la production d'énergie renouvelable.

En parallèle du plaidoyer auprès de l'Etat et des institutionnels, nous avons continué à porter un message fort : le changement d'échelle ne se fera pas sans convaincre les collectivités et opérateurs industriels de la pertinence de ces nouvelles formes d'implication citoyenne. La variété des projets accompagnés doit donc représenter une ouverture et une chance, et ainsi provoquer un effet d'entraînement global. L'équation n'est cependant pas toujours simple entre l'ouverture à de nouveaux montages et la nécessité de rester aligné avec nos principes fondateurs. Ce chantier se poursuivra donc en 2019 pour appuyer les porteurs dans la maximisation des retombées locales de leurs projets.

Enfin, les mouvements sociaux (gilets jaunes, mouvement climat, etc.) de la fin de l'année 2018 nous ont conforté dans l'intuition de ce qui fait l'ADN de notre mouvement. Le chantier de la transition énergétique constitue avant tout une aventure culturelle qui doit embarquer celles et ceux qui en avaient jusqu'à présent été dépossédés : citoyens et collectivités. Elle reste donc un champ démocratique à labourer et conquérir, car encore trop exclusivement laissée aux seules mains d'opérateurs privés, parfois déconnectés des enjeux de développement local, de transparence et de justice sociale.

Mais avec dans notre baluchon autant de démarches collectives tournées vers l'action, et une équipe salariée aussi compétente qu'engagée, c'est avec un savant mélange de sérénité et de sentiment d'urgence que nous accueillons 2019. Nous vous donnons deux rendez-vous :

- en juin à Redon, dans l'un des berceaux de l'énergie citoyenne pour discuter ensemble de tous ces formidables enjeux.
- et le 10 décembre 2019 à Montpellier, lors des Assises nationales de l'énergie citoyenne, pour donner à voir à tous les curieux la grande richesse de notre mouvement !

Adresse administrative :
10 avenue des Canuts
69120 Vaulx-en-Velin

ÉNERGIE PARTAGÉE ASSOCIATION

16-18 Quai de Loire
75019 Paris - 01 80 18 92 21
N° SIREN : 529 402 406

association@energie-partagee.org

Siège social :
16-18 Quai de Loire
75019 Paris

www.energie-partagee.org